

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DU 1896.

L'Athénée propose de récompenser les personnes qui désirent prendre part au concours de cette année.

De tous les romanciers français du dix-neuvième siècle, quel est celui qui vous plaît le plus pour quelle raison?

Les auteurs sont invités à joindre leur texte à l'ensemble.

L'auteur du roman qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Tous les manuscrits devront être écrits au moins deux fois, avec une marge et seulement sur le recto et les lignes; il ne devrait pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur n'aura pas mis son nom et ses adresses.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le résultat sera publié dans un journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une vie littéraire et artistique.

Le nom du lauréat et de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Tous les personnes qui auront obtenu des mentions honorables seront également récompensées.

Les manuscrits devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Tous les manuscrits dans aucun cas ne seront renvoyés.

Tout candidat qui sera connuira sa date de naissance, mis hors de cause.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Tous les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire persépétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725.

Tous les avocats trouveront utile à consulter la liste ci-dessous des jours où sont appelables (renouvelables) à la Cour Suprême, les affaires des diverses paroisses de Louisiane.

Ascension, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Ascension, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Ascension, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Avoyelles, les seconds lundis de janvier, d'avril et novembre.

Baton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Baton Rouge, Ouest, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bienveille, les seconds lundis de mai et de décembre.

Bossier, les seconds lundis de mai et de décembre.

Caddo, les seconds lundis de mai et de décembre.

Calcasieu, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Calcasieu, les seconds lundis de mai et de décembre.

Catahoula, les seconds lundis de mai et de décembre.

Claiborne, les seconds lundis de mai et de décembre.

Concordia, les seconds lundis de mai et de décembre.

D'Iberville, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Feliciana, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Feliciana, Ouest, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Franklin, les seconds lundis de mai et de décembre.

Grant, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Iberia, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Iberia, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Jackson, les seconds lundis de mai et de décembre.

Jefferson, les premières et seconds lundis de chaque mois.

Jessie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Lafayette, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Lincoln, seconds lundis de mai et de décembre.

Livingston, quatrième lundi de mars et de novembre.

Madison, seconds lundis de mai et de décembre.

Morgan, seconds lundis de mai et de décembre.

Natchitoches, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Tangipahoa, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Union, les seconds lundis de mai et de décembre.

Oreilles, premiers et troisièmes lundis du mois.

Plaquemines, premiers et troisièmes lundis du mois.

Pointe Coupee, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Rod River, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Richland, les seconds lundis de mai et de décembre.

Sabine, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

St-Bernard, les premiers et troisièmes lundis du mois.

St-Charles, les troisièmes lundis de janvier.

St-Hélène, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Jean-Baptiste, les troisèmes lundis de janvier.

St-James, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

St-Louis, les seconds lundis de mai et de décembre.

Oreilles, seconds lundis de mai et de décembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Terrebonne, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.